

AUPLATA MINING GROUP - AMG (EURONEXT GROWTH - FR0013410370 - ALAMG)

TENUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AMG SUR 2^{NDE} CONVOCATION LE 29 DECEMBRE 2023

Auplata Mining Group – AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) (la "Société") fait le point sur la tenue de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire convoquée le mardi 19 décembre 2023 ("l'Assemblée Générale"), qui devait notamment statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Tenue de l'assemblée générale d'AMG

Comme cela était précisé dans le Communiqué de Presse du 16 décembre 2023 la Société informe ses actionnaires que lors de l'ouverture de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2023, le bureau a constaté que le quorum définitif prenant en compte les actionnaires présents, les votes par correspondance, ainsi que les pouvoirs au Président, s'est élevé à 11,685%.

Le quorum sur première convocation étant de 20% du capital pour les décisions d'assemblée générale ordinaire et de 25% pour les décisions d'assemblée générale extraordinaire, il s'avère que le quorum sur première convocation de l'Assemblée Générale n'a pas été atteint.

En conséquence, les actionnaires de la Société sont informés que l'Assemblée Générale se réunira, sur deuxième convocation, **le vendredi 29 décembre 2023 à 16 heures (heure de Paris) et 10 heures (heure locale) au siège social de la société AMG Pérou, Avenida Benavides 15-55 of. 403, Miraflores, Lima**, sur le même ordre du jour que l'Assemblée Générale.

L'avis de convocation est paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoire n° 151 en date du 18 décembre 2023, ainsi que dans le journal d'annonces légales "*France Guyane*" en date du 18 décembre 2023. Ces documents sont disponibles sur le site de la Société.

Il est rappelé que :

- Les formulaires de pouvoirs ou de vote par correspondance reçus par la société pour l'Assemblée générale prévue initialement le 19 décembre 2023 restent valables dès lors que l'inscription comptable des titres est maintenue ;
- Par ailleurs, les actionnaires ayant demandé à assister à l'Assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2023 n'ont pas à renouveler leur demande de carte d'admission ;
- Néanmoins dans l'hypothèse où certains actionnaires ayant demandé une carte d'admission pour l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 décembre 2023 ne pourraient assister à l'assemblée générale du 29 décembre 2023, ces derniers peuvent adresser une demande de formulaire de vote par correspondance / pouvoir à l'adresse mail suivante : auplata@actus.fr.

AMG en bref

Auplata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou et au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca). AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370– ALAMG; ICB : 1777 – Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société Auplata Mining Group:
www.auplatamininggroup.com

Contacts

Relations investisseurs
Mathieu Omnes
01 53 67 36 92
momnes@actus.fr

Relations presse
Amaury Dugast
01 53 67 36 74
adugast@actus.fr